



Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1365 - 25 mai 2023

RAPPORT

Les incidences économiques de la décarbonation de la France

À la demande de la Première ministre, Jean Pisani-Ferry a rédigé, dans le cadre de France Stratégie, un rapport sur « Les incidences économiques de l'action pour le climat ».

« L'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre est au cœur des politiques d'action pour le climat. Celles-ci vont jouer un rôle structurant pour de nombreuses politiques publiques, et ne seront soutenables que si l'ensemble de leurs implications économiques et sociales sont correctement prises en compte. C'est dire l'importance de disposer d'outils solides d'analyse et de simulations de leurs incidences économiques. C'est l'objet de ce rapport que de présenter de tels outils, ainsi que les simulations qu'ils permettent d'effectuer » écrit Gilles de Margerie, commissaire général de France Stratégie.

Pour Jean Pisani-Ferry, si la neutralité climatique est « atteignable », y parvenir suppose une grande transformation, « d'ampleur comparable aux révolutions industrielles du passé ». Elle reposera sur plusieurs mécanismes économiques, dont la réorientation du progrès technique vers des technologies vertes ; et la sobriété. « Nous ne sommes pas durablement condamnés à choisir entre croissance et climat » écrit Jean Pisani-Ferry. Ainsi, grâce à la réorientation du progrès technique, la croissance verte peut-être plus forte que ne l'aurait été la croissance brune.

L'objectif de la France est d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour y parvenir, « il va nous falloir faire en dix ans ce que nous avons eu de la peine à faire en trente ans ». L'accélération est brutale, et tous les secteurs de l'éco-

nomie devront y prendre leur part. Mais, malgré des progrès récents, la France n'est pas encore sur la trajectoire de la neutralité climatique. Pour inverser la tendance, il faudra, dans les dix ans à venir, consacrer à cette politique un supplément d'investissements d'ampleur (plus de deux points de PIB en 2030, par rapport à un scénario sans action climatique).

L'agriculture « pèse » aujourd'hui 19 % des émissions de gaz à effet de serre

Si le rapport ne comprend pas de volet agricole proprement dit, il est possible de repérer les implications d'une politique de décarbonation pour l'agriculture française. Les émissions nationales de gaz à effet de serre (418 MtCO₂ en 2021) proviennent pour 30 % des transports, pour 19 % de l'industrie, pour 19 % de l'agriculture, pour 18 % des bâtiments, pour 10 % de l'énergie et pour 3 % des déchets. 39 % des émissions dues à l'agriculture proviennent de l'élevage, 31 % des cultures et 11 % des « engins et chaudières ». Les émissions issues de l'activité agricole sont en baisse constante : elles étaient de 91 millions de tonnes de CO₂ en 1991, de 86 Mt en 2011, de 81 Mt en 2021. L'objectif est de descendre à 67 Mt en 2030 (sur un total national projeté de 265 Mt). « L'objectif de réduction des émissions de l'agriculture pourrait être de l'ordre de 13 à 15 MtCO₂ d'ici 2030. La transition de l'agriculture doit en outre être cohérente avec la mobilisation de la biomasse pour différents usages (puits de carbone, bioénergies, souveraineté alimentaire) : les puits de carbone absorbent ainsi 14 MtCO₂ en 2021, ce qui est moins qu'en 1990 et trois fois moins qu'en 2005 » écrit Jean Pisani-Ferry.

À DÉCOUVRIR

Rapport 1

Les incidences économiques de la décarbonation de la France

Agriculture devra réduire ses émissions de 20 % 2

L'agriculture devra réduire ses émissions de 20 %

Conférence de presse du CNIPT 3

Lancement de la campagne POTATOES FOREVER !

Marchés 4

Transition vers des produits primeurs

Pomme de terre hebdo est 100 % numérique.

Pour le recevoir par mail, veuillez vous inscrire sur cnipt.fr dans l'onglet « Newsletter ».

(Suite page 2)

Les investissements nécessaires à la transition en agriculture sont estimés à 2 milliards d'euros par an.

(Suite de la page 1)

Pour réduire les émissions de l'agriculture, trois secteurs sont visés : les émissions de méthane de l'élevage, les émissions d'oxyde d'azote des grandes cultures et les émissions de CO₂ des engins et chaudières agricoles. Au total, l'agriculture est concernée par 9 % de la réduction des émissions programmées d'ici 2030. Cela reposera principalement sur des changements de comportements et de pratiques de production (rations alimentaires pour les animaux, cultures bio). « *L'objectif 2030 est très ambitieux et son atteinte requiert une rupture immédiate avec les tendances du passé. Il ne s'agit de rien moins qu'une révolution des comportements de consommation et des modes de production* » ajoute l'auteur. Le rapport propose également une évaluation des investissements nécessaires à la transition en agriculture. Ils sont estimés à 2 milliards d'euros par an.

Pour l'ensemble du pays, Jean Pisani-Ferry considère que les investissements publics pour réussir l'objectif 2030 s'élèvent à 34 milliards d'euros sur la période. Pour y parvenir, il préconise un recours massif à l'endettement : 25 points de plus d'ici 2040 (alors que notre

niveau actuel de la dette publique s'établit à 111,6 % du PIB). Il préconise également un « *impôt exceptionnel et temporaire* » sur le patrimoine financier des 10 % de Français les plus aisés. Cet impôt pourrait rapporter quelques 5 milliards d'euros par an.

Cette transition ne se fera pas sans sacrifice. Elle sera même « *inégalitaire* ». Pour les Français, la rénovation du logement, le changement de chaudière, l'acquisition d'un véhicule électrique en lieu et place d'un véhicule thermique, appelleront un investissement de l'ordre d'une année de revenu. Certes, ces investissements se traduiront par des économies d'énergie, mais ces dernières ne suffiront pas à absorber les financements nécessaires. Il faudra donc un financement public. « *Le coût économique de la transition ne sera politiquement et socialement pas accepté que s'il est équitablement réparti* » avertit Jean Pisani-Ferry. « *La bonne méthode pour piloter la transition doit reposer sur un équilibre entre subventions, réglementation et tarification du carbone* » conclut l'auteur. La France et l'Union européenne sont mieux placées que les Etats-Unis et la Chine pour articuler ces trois leviers. ■

Olivier MASBOU

■ L'agriculture devra réduire ses émissions de 20 %

En présentant, le 22 mai devant le Conseil national de la transition écologique (CNTE), les grandes lignes du futur Plan Climat, Elisabeth Borne a confirmé les grandes lignes du rapport Pisani-Ferry. En se basant sur l'hypothèse haute des experts climatiques (la France devrait voir ses températures augmenter en moyenne de 4°C d'ici 2100), il faudra diminuer les émissions de gaz à effet de serre pour enrayer cette tendance. Concrètement, notre pays devra passer de 408 millions de tonnes de CO₂ (MtCO₂) en 2022 à 270 MtCO₂ en 2030. Si l'on compare à l'année de référence qui est 1990 pour l'Union européenne, l'objectif est -50 % et même -55 % si l'on inclut les puits de carbone que sont les sols et les forêts. Pour le seul secteur agricole, l'objectif est dans les sept prochaines années d'économiser environ 13 MtCO₂ en passant de 81 MtCO₂ d'émissions de gaz à effet de serre aujourd'hui à 68 Mt en 2030. Sans compter une baisse spécifique de 6 Mt sur les émissions liées aux engrais azotés. L'essentiel des émissions de GES de l'agriculture est constitué de méthane (46 %, soit 8,7 % des émissions nationales principalement liées à l'élevage), et de protoxyde d'azote (40 %, soit 7,6 % des émissions nationales), principalement lié à la fertilisation des cultures.

C'est sur ces deux points que le gouvernement souhaite surtout porter l'effort. Le secteur de la pomme de terre aura certainement une bonne carte à jouer dans cette transition. En mai 2022, à l'occasion du 11^{ème} World Potato Congress (WPC) qui se tenait à Dublin, Dr Qu Dongyu, Directeur général de la FAO a évoqué le rôle grandissant de la pomme de terre dans l'alimentation mondiale*. L'enjeu sera « *de nourrir une population en forte croissance (une hausse de la demande alimentaire est attendue de 50 % d'ici 2050), de manière nutritive et durable, ce qui nécessitera des améliorations substantielles du système agroalimentaire mondial* ». En tant que 3^{ème} culture vivrière au monde, la pomme de terre sera une des cultures les plus avantageuses pour faire face au défi de la sécurité alimentaire mondiale. Elle constitue une source de glucides sains, pauvre en graisse et riche en fibre, en antioxydants et en nutriments, et sa culture offre l'avantage d'émettre moins de gaz à effet de serre que celle d'autres denrées majeures. La FAO projette, d'ici 2030, un doublement de la production mondiale de pommes de terre, pour atteindre 750 millions de tonnes. ■

Olivier MASBOU

* Cf. Pomme de terre hebdo, 23 juin 2022.

En tant que 3^{ème} culture vivrière au monde, la pomme de terre sera une des cultures les plus avantageuses pour faire face au défi de la sécurité alimentaire mondiale.



Cliquez sur les liens pour en savoir plus

CONFÉRENCE DE PRESSE DU CNIPT

Lancement de la campagne POTATOES FOREVER !

Mardi 23 mai 2023 se tenait la première conférence de presse qui marquait le lancement du programme « **POTATOES FOREVER !** » 🍷. Cette campagne d'information de 3 ans, cofinancée à 80 % par l'Union européenne, a pour objectif de sensibiliser les consommateurs, de 35 à 49 ans, sur les pratiques durables de la filière pomme de terre. Onze journalistes de la presse professionnelle ont assisté à la présentation des ambitions et des actions de communication menées dans le cadre de la campagne.

Ce premier événement était destiné à la presse professionnelle afin de diffuser largement les actions durables de la filière et d'encourager tous les professionnels à développer leurs bonnes pratiques.

Une campagne d'information qui répond aux attentes des consommateurs

Cette conférence de presse était l'occasion de dévoiler quelques chiffres d'une étude consommateurs ⁽¹⁾ menée afin de mesurer, notamment, la connaissance et l'image des pratiques environnementales de la filière :

- 70 % des Français ne se sentent pas suffisamment informés sur les engagements environnementaux de la filière.

- 72 % des Français souhaitent en savoir davantage.

Ces résultats confirment la pertinence du programme « POTATOES FOREVER ! ». Cette enquête a permis de prendre une photographie de l'état des connaissances des



> Joanny Dussurgey et Luc Chatelain témoignent des bonnes pratiques de la filière.

engagements environnementaux de la filière. Elle sera de nouveau faite dans 3 ans pour évaluer l'impact de la campagne sur les acquis des consommateurs.

Des professionnels témoignent de leurs bonnes pratiques

Luc Chatelain, producteur dans les Hauts-de-France et Joanny Dussurgey, négociant et directeur de Select'up étaient présents de faire connaître comment producteurs et négociants/conditionneurs œuvrent au quotidien pour réduire leur impact sur l'environnement. Ces interventions se sont articulées autour des 6 piliers de la campagne : préserver l'eau et le sol ; favoriser la biodiversité, lutter contre le gaspillage alimentaire, agir pour le climat, garantir qualité et quantité, soutenir les professionnels.

Nous avons besoin de vous !

Cette campagne vit grâce aux témoignages des professionnels engagés. Contactez-nous au 01 44 69 42 17 pour nous livrer le vôtre. ■

Sarah TALEB et Laure PAYRASTRE - CNIPT

(1) Étude du cabinet Occurrence menée auprès de 1 000 répondants de 35 à 49 ans en avril 2023.

AGENDA

1^{er} juin 2023

Assemblée générale électorale de Fedepom

Paris

www.fedepom.fr 🍷

5-7 juin 2023

Congrès Europatat

Gdansk (Pologne)

www.europatatcongress.eu 🍷

14-15 juin 2023

Les Culturelles

Congerville-Thionville (Essonne)

www.lesculturelles.com 🍷

28 juin 2023

« Réunion stratégique filière : rôle et place de la pomme de terre vendue sur le marché du frais » organisée par le CNIPT

Paris

27-28 juin 2023

Réunion des sections EAPR

« Agronomie/Physiologie » et « Post-Récolte »

Villers-Saint-Christophe

29 juin 2023

5^{ème} Rendez-vous techniques de Villers

Villers-Saint-Christophe

6-7 septembre 2023

Potato Europe

Tournai (Belgique)

www.potatoeurope.be/nl 🍷

EN BREF...

Vient de paraître

Au sommaire de La Pomme de terre française

Le numéro 647 de La Pomme de terre française (mai-juin 2023) vient de paraître. L'enquête est consacrée à « L'irrigation : face aux restrictions ». Le chapitre 'Actualités' évoque les phytosanitaires « Le chantier de retrait est lancé » ; et la filière auditionnée par le Sénat (lire aussi ci-contre). Dans 'Filières', la nouvelle campagne primeur est annoncée, et un article présente

les résultats d'une étude sur l'impact du passage au vrac en GMS. Dans la partie « Plants », l'alliance franco-britannique anti-taupins est détaillée.

Parlement

Le Sénat adopte la proposition de loi « Choc de compétitivité ferme France »

Le Sénat a adopté le 23 mai la proposition de loi visant à créer un choc de compétitivité,

à travers l'adoption d'un plan « Compétitivité de la ferme France » à horizon 2028. Ce texte a pour ambition de renforcer la compétitivité et l'attractivité du secteur agricole dans ses diverses dimensions. Parmi les principales mesures, la proposition de loi reconnaît la souveraineté alimentaire comme intérêt fondamental de la Nation et protège davantage les agriculteurs français face aux distorsions de concurrence : au sein de l'Union européenne et avec le reste du monde. Le texte va être prochainement examiné par l'Assemblée nationale.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français - Stade expédition - Semaine 20

Variétés de consommation courantes

Frites div.var.cons France lavée cat.I 50-75mm filet 2,5kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.
Div.var.cons France non lavée cat.II 40-75 mm filet 25 kg	470 (↗)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75 mm filet 10 kg consommation	580 (↗)

Variétés à chair ferme

Peau jaune France lavée cat.I + 35 mm filet 2,5 kg	780 (=)
Rouge France lavée cat. I + 35 mm filet 2,5 kg	780 (=)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 20

Conservation France biologique	1040 (↘)
--------------------------------	----------

Export-Stade expédition - Semaine 20

Agata lavée cat.I +40 mm filet 10 kg consommation	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70 mm sac 1 tonne	nc.
Monalisa France lavable cat.I +45 mm sac 1 tonne	nc.
Rouge div.var.cons France lavable +45 mm sac 1 tonne	nc.

Rungis - Semaine 20

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	650 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	600 (=)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Mars 2023	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	137,5	+ 3 %

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Mars 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	242,2	+ 19 %

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

Consommation polyvalente	Plus de cotations depuis les semaines 15 et 16
Chair ferme blanche	
Chair ferme rouge	

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Avril 2023	Variation en % sur un an
Pommes de terre	138,48	+ 16 %

Source : INSEE

Prix de vente consommateurs en GMS - €/kg

Formats compris entre 2 kg et 3 kg (cœur de gamme) - hors BIO	Avril 2022	Avril 2023	Évol. avril 2023 vs avril 2022
Eau / vapeur / rissolées	1,35	1,49	+ 10 %
Four	1,20	1,35	+ 13 %
Frites	1,18	1,42	+ 20 %

Source : Évaluations GIE Interfel/CNIPT (265 points de vente en avril 2022, 225 points de vente en avril 2023)

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Pays-Bas (cotation NAO + VTA) - Semaine 20

Frites 40 mm+	290-305 (=)
NAO Export 40 mm, vrac fritable	225-240 (=)

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 20

Fontane, Challenger (tout venant 35 mm+, vrac, départ)	300 (=)
--	---------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 19

Prix moyen marché libre, départ ferme (sac ou vrac), toutes variétés	nc.
--	-----

Transition vers des produits primeurs

La fin de commercialisation se dessine sur les pommes de terre de conservation, de l'ancienne récolte, au vu de la situation des stocks nationaux qui se vident sur le marché frais. La période est donc à une phase de transition vers des offres primeurs pour satisfaire aux besoins du marché national. L'avancée des bassins français de primeurs se fait convenablement, avec plusieurs régions qui entrent progressivement en pleine phase de commercialisation (ci-dessous).

Tour des régions en semaines 20 et 21 (sources : Section Nationale et CNIPT)

Noirmoutier/Ile Ré : la pleine campagne a démarré cette semaine. La qualité sanitaire, tout comme les rendements, sont à ce stade satisfaisants. Le marché est globalement dynamique sur l'ensemble des marchés/segments.

Bretagne : l'offre commercialisée jusqu'à présent est principalement « peleuse ». Les premiers volumes sur la référence en 2,5 kg sont commercialisés dès cette semaine. Une pleine capacité des offres produites en Bretagne est attendue à partir du 10 juin. Les cultures évoluent de manière stable au niveau sanitaire.

Sud-Est (Provence/Camargue) : les cultures évoluent convenablement, avec une qualité sanitaire satisfaisante à ce stade. Les 1^{ères} récoltes sont attendues autour du 10-15 juin.

Perpignan-Roussillon : les premières récoltes de plein champ sont attendues cette semaine. Le début de la pleine campagne est attendu autour du 5-10 juin. Un peu de retard a été observé en raison des conditions. Le calibre sera légèrement inférieur à cause des difficultés d'accès à l'eau. La demande sur le marché est active, mais une grande attention est portée sur le prix (dans le marché de gros).

Sud-Ouest (Marmande) : les premières récoltes des pommes de terre cultivées sous bâche sont prévues pour la mi-juin. Celles produites en plein champ vont démarrer la 3^{ème} semaine de juin. Les conditions climatiques sont à ce stade satisfaisantes.

Alsace : une bonne évolution des cultures est signalée, avec des terres qui se réchauffent suite aux pluies tombées lors du début de cycle. Un stade de floraison est observé pour les cultures les plus avancées. Les 1^{ères} récoltes sont attendues autour de la mi-juin. La tubérisation est jugée satisfaisante à date.

Normandie : les premières récoltes sont attendues pour fin juin/début juillet.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples

75008 Paris

Tél: 01 44 69 42 10

Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef :

Florence Rossillion

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution

ISSN n° 0991-3351

